

Poêle à bois
BRADFORD

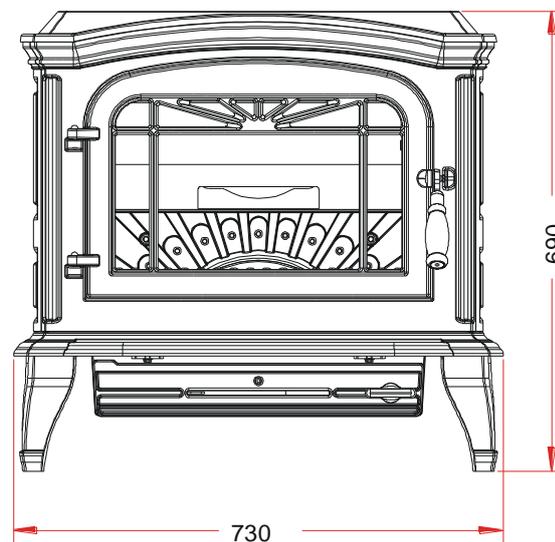
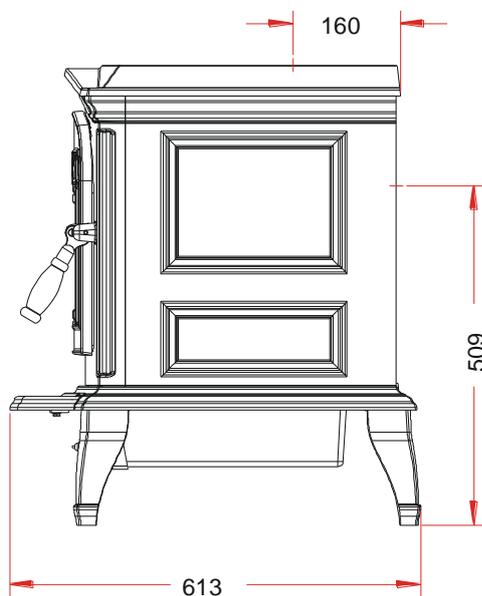
Référence 9173 44

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent, suivant EN 13240 :

Puissance nominale	9 kW
Rendement	75 %
Taux de CO%	0.10 %
Classement Flamme verte	★★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O ₂	40 mg/Nm ³
T° fumées	356°C
Combustible recommandé	Bois / bûches de 25 cm <i>longueur maximale possible : 54 cm</i>
Débit massique des fumées	7.3 g/s
Protection du sol : L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaque métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle. Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux <u>combustibles</u> adjacents : arrière 60 cm / latérale 60 cm Si les parois adjacentes sont en matériaux <u>incombustible</u> et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm	
Combustion prolongée	8 heures



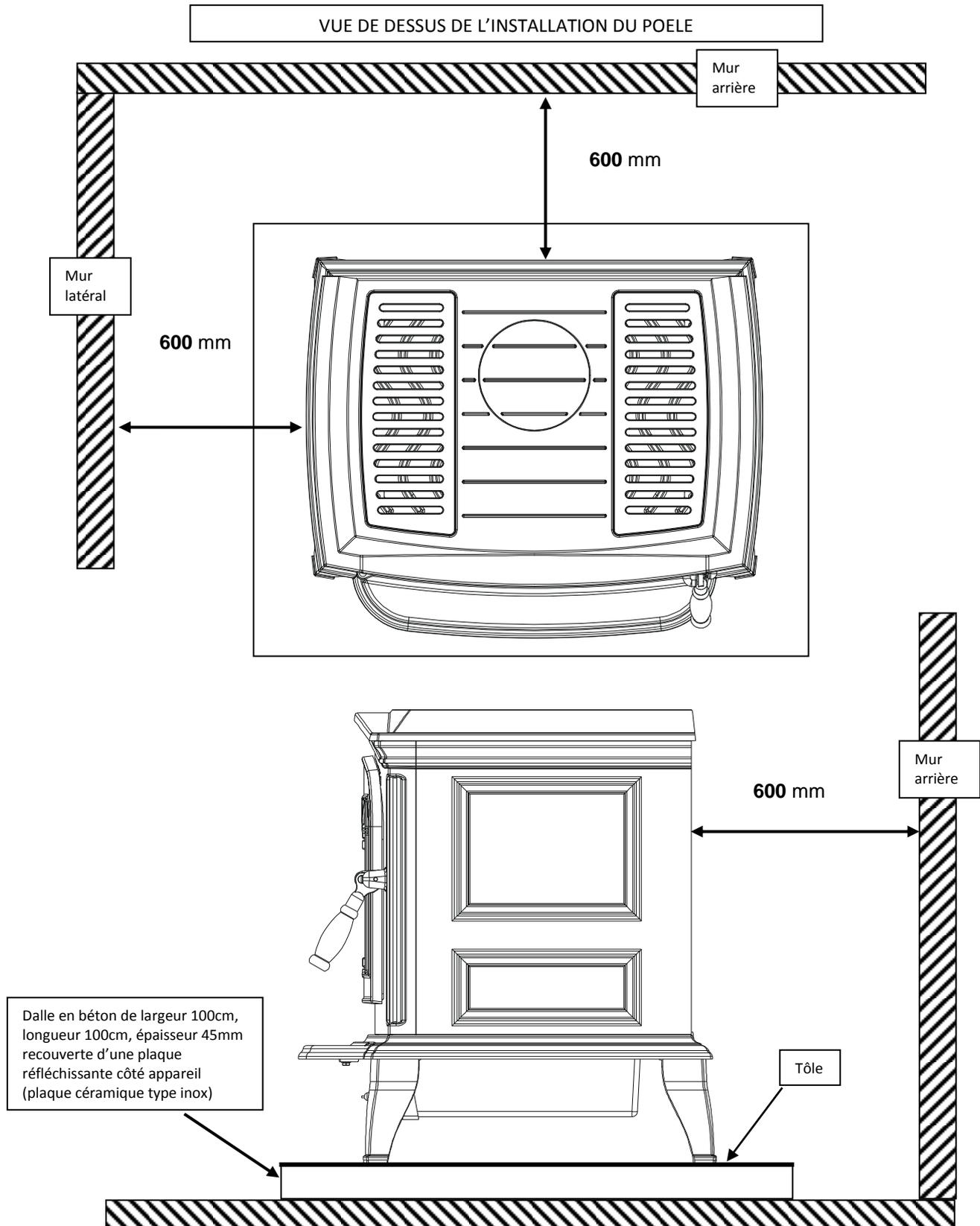
Caractéristiques de construction :

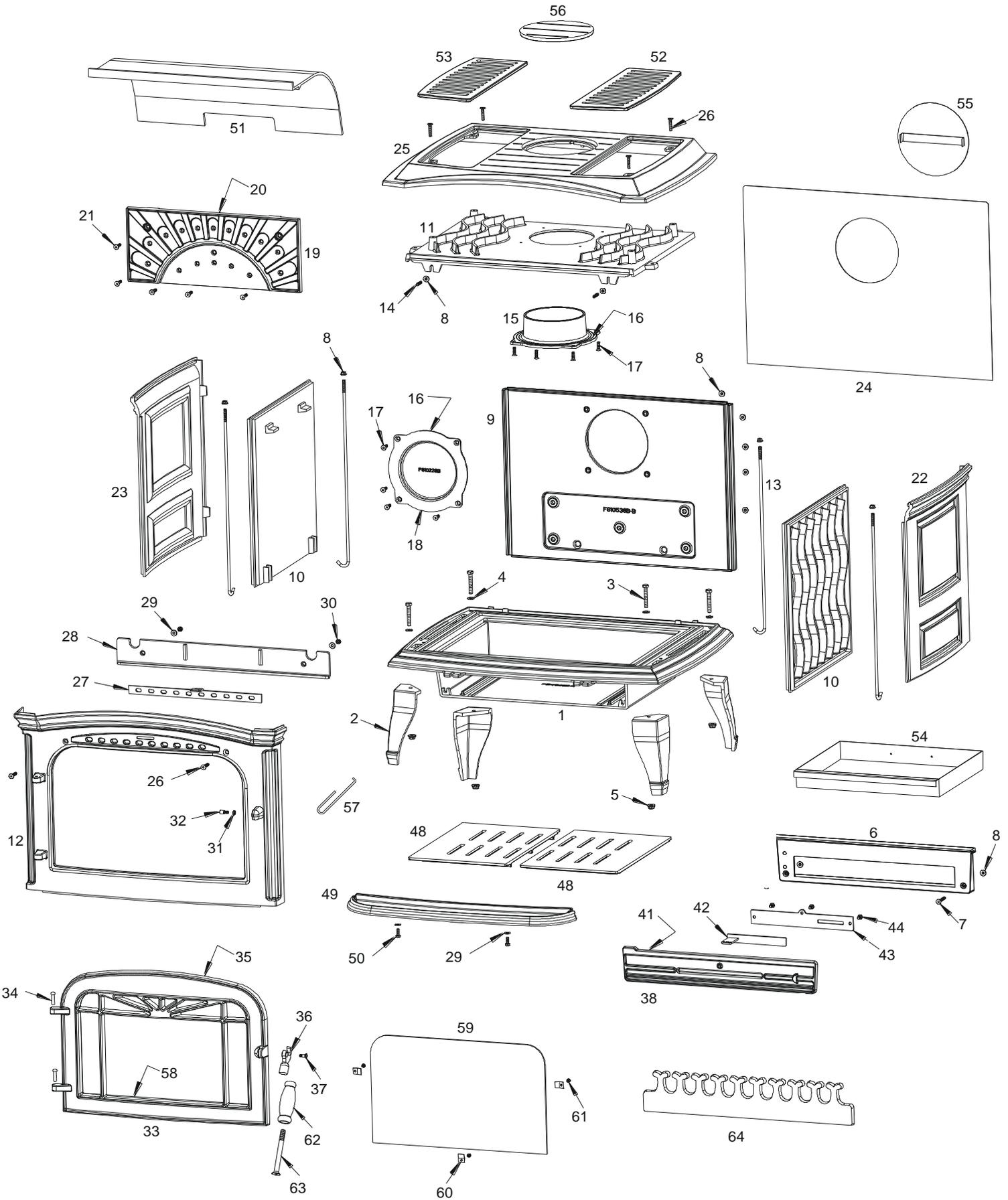
Masse de l'appareil	175 kg		
Chambre de combustion	Avec système de post combustion		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus et à l'arrière de l'appareil	diamètre 150 mm		
Encombrement	h 690 mm	lg 730 mm	prof 613 mm
Dimensions de la porte	h 366.5 mm		lg 522 mm
Dimensions de la vitre	h 268 mm		lg 443 mm
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier		

INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois voisines du poêle à 65K (K = degrés Celsius au-dessus de la température ambiante), il est nécessaire de respecter les distances minimales indiquées sur le schéma ci-dessous.

Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 150 mm.





Rep	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Socle	F610535B-B
2	4	Pied	F610534U
3	4	Vis tête hexagonale de 8x50	AV8408500
4	4	Rondelle de 8	AV4100080
5	4	Ecrou à embase de 8	AV7220080
6	1	Façade cendrier	F610114U
7	2	Vis tête fraisée de 6x40	AV8636400
8	13	Ecrou à embase de 6	AV7220060
9	1	Fond	F610536U-B
10	2	Côté	F610537B
11	1	Avaloir	F610540U
12	1	Façade	F610538U
13	4	Tirant	AS610110A
14	2	Vis sans tête de 6x25	AV8706250
15	1	Buse Ø150	F610271B
16	2	Joint Ø5 de 0.57 mètre	AI303005
17	8	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
18	1	Tampon Ø150	F610228B
19	1	Taque	F610559B
20	1	Joint de taque Ø8 de 1.112 mètre	AI303008
21	5	Vis tête fraisée de 6x25 Inox	AV8636256
22	1	Côté droit	F610541B
23	1	Côté gauche	F610550B
24	1	Tôle de fond	AT610180A
25	1	Dessus	F610543B
26	6	Vis tête fraisée de 6x30	AV8636300
27	1	Registre d'air secondaire	AT610184A
28	1	Guide d'air	F610551B
29	4	Rondelle de 6	AV4100060
30	2	Ecrou de 6	AV7100060
31	1	Ecrou bas de 6	AV7130060
32	1	Axe excentrique	AS700253B
33	1	Porte	F610539U
34	2	Clou de 6x25	AS0106250
35	1	Joint de porte Ø8 de 1.564 mètre	AI303008
36	1	Loquet de porte	F610553U
37	1	Vis de loquet	AS800251B
38	1	Porte de cendrier	F610116U
41	1	Joint de cendrier Ø8 de 0.955 mètre	AI303008
42	1	Registre d'air primaire	AT610340A
43	1	Support de registre d'air primaire	AT610238B
44	3	Vis tête hexagonale de 6x10	AV8406100
48	2	Demi grille foyère	F610548B-B
49	1	Bavette de cendrier	F610549U
50	2	Vis tête hexagonale de 6x16	AV8406160
51	1	Déflateur	F610542B
52	1	Grille supérieure droite	F610544B
53	1	Grille supérieure gauche	F610545B
54	1	Tiroir cendrier	AT610110A
55	1	Rondelle	AT610161A
56	1	Bouchon	F610375B
57	1	Main froide	AS800255
58	1	Joint de vitre de 7x3 de 1.382 mètre	AI010080
59	1	Vitre	AX606173A
60	3	Attache de vitre	AS700262
61	3	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
62	1	Poignée de porte	AB610103A
63	1	Vis tête fraisée de 10x110	AV8630100
64	1	Chenet	F610552B

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

▪ **Puissance nominale :**

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 2 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue)
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

▪ **Combustion prolongée**

Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois à la Puissance nominale, constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

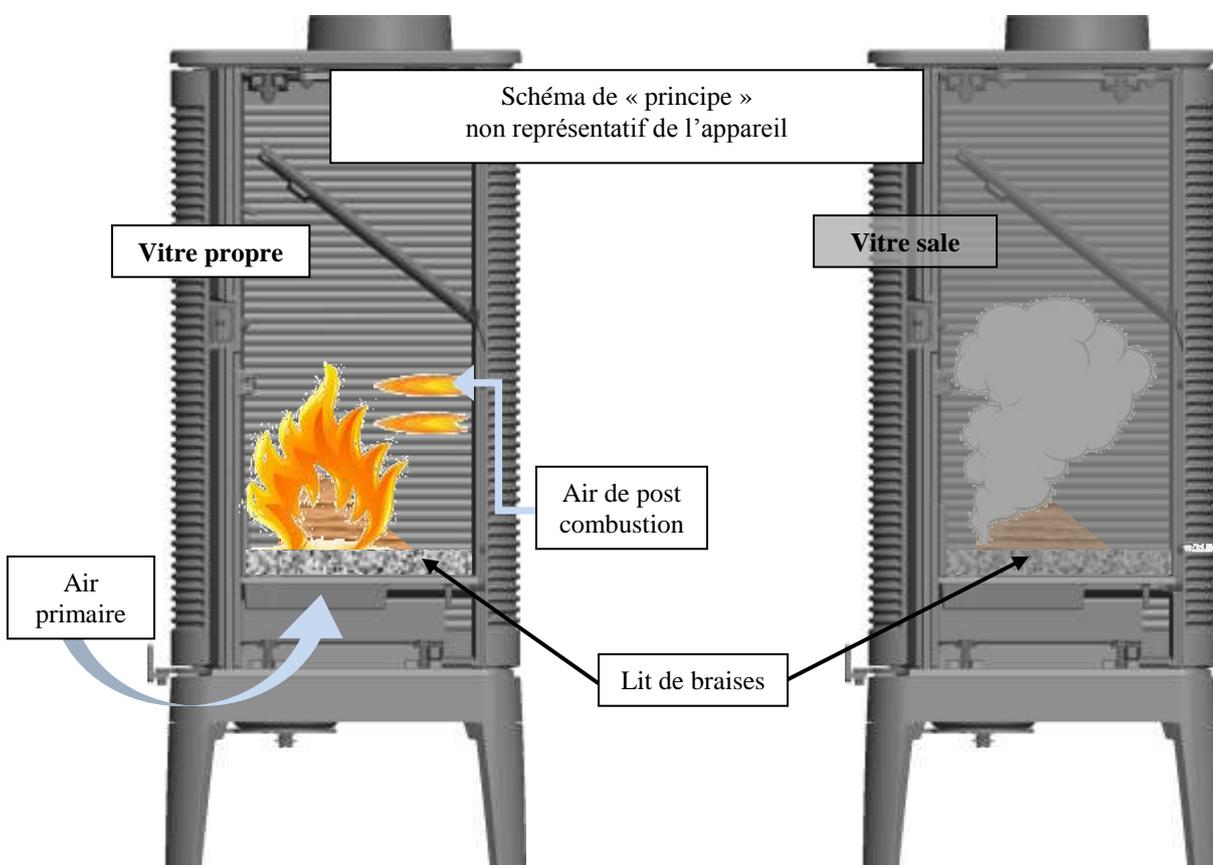
Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Post combustion activée =
BON
Appareil « chaud et propre »

Combustion sans flammes =
MAUVAIS
Appareil « froid et sale »



Organes de réglages :

Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » (registre ouvert de 5 mm) et « Combustion prolongée » (registre fermé) :
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert au maximum pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si le tirage est plus élevé que celui qui est recommandé (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

Décentrage :

Pour évacuer les cendres :

- Attendre le refroidissement complet de l'appareil.
- Collecter puis, faire tomber les cendres au travers des grilles foyères avec un tisonnier.
- Extraire les deux demi-grilles foyères de l'appareil en utilisant des gants pour vous protéger de la chaleur résiduelle, des risques de pincement et de la salissure : l'outil « main froide » facilite la préhension des demi- grilles .



- Enfin, extraire le cendrier, et le vider dans un récipient métallique réservé à cet usage, ne contenant aucun matériau et/ou déchet inflammable et stocké à l'extérieur de la maison.
- Ensuite, remettre en place le cendrier et les grilles.

Procéder à cette opération avant que le cendrier ne soit plein.

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT <i>Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche</i>	
Marque Commerciale. <i>Trade mark.</i>	INVICTA
Référence. <i>Identifier.</i>	917344
Classe d'efficacité énergétique. <i>Energy efficiency class.</i>	A
Puissance thermique directe. <i>Direct heat output.</i>	9 kW
Puissance thermique indirecte. <i>Indirect heat output.</i>	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). <i>Energy Efficiency Index (EEI).</i>	100
Rendement utile à la puissance thermique nominale. <i>Useful efficiency at nominal heat output.</i>	75 ,0 %
<p>Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié. • Respecter les distances de sécurité préconisées. • Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une alimentation en air frais dédié à la combustion. ▪ Une évacuation des produits de combustion. • L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement. • Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!! <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact. • N'utiliser que le combustible recommandé. • Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.
<p><i>Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>The Assembly, the installation and the maintenance must be realized by a qualified professional.</i> • <i>Respect the recommended safe distances.</i> • <i>To Insure the proper functioning of the stove, the installation must have :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>The supply of fresh air necessary for the combustion.</i> ▪ <i>The evacuation of combustion products.</i> • <i>The stove and the installation must be periodic maintained.</i> • <i>All the surfaces of the stove are hot : Be careful to burns !!!</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>If necessary, install a protection all around the stove to prevent any contact.</i> • <i>Use only the fuels recommended.</i> • <i>Read the instructions manuals supplied with the stove.</i>